

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-neuvième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 18-22 juillet 2017

Questions régionales

Rapports régionaux

ASIE

1. Le présent document a été préparé par M. Giyanto membre du Comité pour les animaux CITES pour l'Asie*. Ce document concerne uniquement les activités entreprises dans la Région de novembre 2015 à mai 2017.

Information générale

2. Membres du Comité pour les animaux (AC) : Giyanto (Indonésie), et membres suppléants : Asghar Mobaraki (Iran) et Nobuo Ishii (Japon).
3. Nombre de Parties dans la Région Asie : 38.
4. Une partie des informations du présent rapport s'appuie sur le rapport pays du Groupe de travail ASEAN sur la CITES et la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages, île de Parapat, Sumatra du Sud, Indonésie, 3-5 avril 2017.
5. Parties ayant fourni des informations pour ce rapport : Indonésie, République démocratique populaire Lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

Aperçu des principaux développements

a) Examen du commerce important

6. Indonésie

L'Indonésie a présenté son rapport d'Examen du commerce important au Secrétariat de la CITES pour 3 reptiles (*Ophiophagus hannah*, *Notochelys platynota*, *Malayemys subtrijuga*) et 2 papillons (*Ornithoptera croesus*, *Ornithoptera rotschildi*) en mars 2017

7. République démocratique populaire Lao

Il n'y a eu aucune émission de permis durant la période du rapport et donc il aucune information donnant matière à rapport.

8. Philippines

Examen du pangolin de Palawan (*Manis culionensis*) passant de l'Annexe II à l'Annexe I. Cette proposition a été examinée lors de la CoP17 CITES.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

9. Thaïlande

La Thaïlande a suspendu l'exportation de toutes les espèces d'hippocampes depuis janvier 2016, y compris celles soumises à l'Examen du commerce important en tant qu'*espèces de préoccupation urgente*.

b) Examen périodique

10. République démocratique populaire Lao

Aucun examen périodique et par conséquent, aucune information donnant matière à rapport.

c) Avis de commerce non préjudiciable

11. Indonésie

L'Indonésie a rendu un ACNP au Secrétariat CITES pour le napoléon, ou labre géant, en décembre 2016

d) Développement des capacités

12. Indonésie

- Atelier de formation sur la révision des Avis de commerce important des espèces de l'Annexe II CITES, Bandung, Indonésie, 26-28 novembre 2015.
- Atelier de formation à la mise en œuvre de la CITES, Makasar, Indonésie, 17 novembre 2015.
- Familiarisation avec l'identification de la faune sauvage, Bogor, Indonésie, 30-31 mai 2016.
- Consultation sur les activités d'élevage en captivité et de reproduction artificielle au Sumatra du Nord en 2016.
- Formation de 55 enquêteurs civils du Bureau chargé de la lutte contre les délits liés à l'environnement et l'exploitation forestière, y compris la faune et la flore sauvage, Djakarta, février 2017 et Sulawesi, mai 2017.
- Réunion de synthèse nationale de mise en œuvre de la résolution et de la décision CITES sur la conservation et le commerce du Calao à casque rond (*Rhinoplax vigil*), Medan, Sumatra du Nord, 16 mai 2017.
- Familiarisation avec les permis CITES et atelier de formation sur l'exploitation de la faune sauvage, Sulawesi du Sud, Indonésie, 8-10 mai 2017.
- Atelier de formation indonésien d'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) pour requins et raies inscrits à l'Annexe II CITES, Serang-Banten, Indonésie 29-30 mars 2017.

12. République démocratique populaire Lao

- Sous la présidence du Directeur Général du DoFI (Département de l'inspection forestière), le mandat et les procédures de fonctionnement du Lao-WEN (réseau de lutte contre la fraude en matière de faune sauvage) ont été révisés. Les membres du Lao-WEN se sont rencontrés 3 jours en octobre 2016 et ont identifié d'autres améliorations. Un sous-comité directeur Lao-WEN a été établi pour finaliser ces dispositions. Après approbation, ces procédures seront mise en œuvre.
- Au total, 26 activités de formation liées à l'application de la loi ont été suivies par 878 membres du personnel, dont 169 femmes. De plus le DoFI, en tant qu'organe de répression pour la CITES, a engagé le procureur général à réviser les procédures de fonctionnement actuelles et à mieux appréhender les responsabilités du gouvernement de la RDP Lao dans le cadre des accords internationaux, y compris la CITES.
- Le DoFI travaille avec le Bureau du procureur et les membres du Lao-WEN pour améliorer l'issue des poursuites pénales liées aux crimes contre la faune sauvage. Dans le cadre de cette initiative, un atelier de cinq jours, financé par le DoFI, présidé par le Bureau du procureur, et centré sur les procédures répressive de haut niveau du ministère public, a été organisé au niveau régional. À la suite de cet atelier, les procédures ont été révisées et sont actuellement finalisées. Cela permettra de renforcer les mesures de répression.
- De plus, avec le Fonds de protection de l'environnement du gouvernement du Lao, la Police de l'environnement (DCNEC) et les douanes ont des projets ratifiés en 2016 pour accroître les capacités de la CITES et de la lutte contre les crimes liés à la faune sauvage dans le cadre du Lao-WEN et au-delà. Ces entités travailleront en étroite relation avec le DoFI pour la mise en œuvre de leurs projets afin d'assurer la réussite des objectifs nationaux pour la faune

sauvage en bonne coordination. Ce travail se construit et se développe avec le projet DoFI LENS2.

13. Malaisie

- Département des pêches (DoF) : Cours d'identification des espèces de requins et de raies Manta.
- Département des pêches (DoF) & Dépt des pêches de Sabah (DoFS) : cours de formation à la reproduction du corail pour l'organe de gestion de Sabah et Sarawak
- Département de la faune sauvage & des Parcs nationaux (DWNP) :
 - Introduction au programme CITES et à l'identification des espèces de faune sauvage objet de commerce.
 - Lignes directrices pour atelier sur le commerce de la faune sauvage
 - Sensibilisation au commerce de la faune sauvage
- Dépt des forêts de Sarawak (FDS) : Développement des connaissances sur le programme CITES et son application

14. Myanmar

- Le Département des forêts et Fonds mondial pour la nature (*Worldwide Fund for Nature*, WWF) du Myanmar ont organisé un cours de formation sur la mise en œuvre de la CITES et la lutte contre les crimes liés à la faune sauvage, du 4 au 5 août 2015 au Myanmar.

15. Philippines

- Remise des Prix pour la lutte contre le trafic de faune sauvage
Le 3 mars dernier, le Département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR) a récompensé soixante-dix-neuf (79) personnes pour leur contribution aux efforts du gouvernement pour lutter contre le trafic de faune sauvage, célébrant ainsi la journée mondiale de la vie sauvage (WWD) 2017. Pour cette quatrième année, les Prix pour la lutte contre le trafic de faune sauvage a distingué des agents de la répression et des particuliers ayant joué un rôle décisif pour l'arrestation et les poursuites contre les coupables de crimes contre la faune sauvage, ainsi que le sauvetage de diverses espèces sauvages, la plupart menacée d'extinction. Parmi les lauréats 2017, 34 membres du personnel du Bureau national d'enquêtes, 18 des gardes-côtes des Philippines, neuf du Service des douanes, six du gouvernement de la ville de Pasay, cinq du Département de la justice, et deux de la société de livraison FedEx.
Également distingués, cinq personnes issues d'organisations non gouvernementales qui ont apporté un soutien technique – documentation photographique, identification d'espèces et suivi et surveillance pour l'aide à la répression.
- 2^e Concours national sur la faune sauvage
Toujours dans le cadre des célébrations du WWD 2017, sur le thème "Écoutons la voix des jeunes", le DENR, via le Bureau de gestion de la biodiversité (BMB), a accueilli le 2^e Concours national sur la faune sauvage, jeu sur les connaissances et manifestation éducative visant à : encourager les jeunes ciblés à s'intéresser à la situation actuelle de la faune sauvage, tant au niveau national qu'international ; sensibiliser les élèves, ainsi que leurs conseillers et le grand public, en les amenant à connaître la richesse, l'importance, le statut et la conservation de la faune sauvages aux Philippines ; encourager la jeunesse à agir en assumant son rôle de gardien pour la protection de l'environnement et de la faune sauvage. Trente (30) élèves de 14-15ans d'écoles publiques de Central Luzon, CALABARZON, et de la région de la capitale ont participé au jeu. Vingt-neuf (29) élèves du même âge, d'écoles publiques de la région de la capitale, Région IV-A (CALABARZON) et Région 3 ont pris part au concours. Des cadeaux et incitations financières ont été distribués aux participants, à leurs professeurs-entraîneurs et à leurs écoles, avec le parrainage d'USAID, du programme d'assistance technique du ministère de l'intérieur américain (*International Technical Assistance Program* USDOITAP), et du DENR-BMB.
- Forum jeunesse sur la conservation du crocodile
Le forum s'est tenu à Puerto Princesa dans la province de Palawan. L'objectif était de transmettre aux jeunes l'importance écologique des crocodiles et les menaces pesant sur leur existence –transformation de l'habitat et persécution par l'homme. Le forum était organisé par le bureau provincial du DENR de Palawan et le *Crocodylus Porosus Philippines, Inc.*, partenaire actif du gouvernement dans la promotion de l'utilisation durable du crocodile indo-pacifique ou crocodile d'eau salée et la conservation du crocodile philippin ou crocodile d'eau

douce. Les jeunes élèves pleins d'enthousiasme étaient plus de cinquante lors de ce forum dont le point culminant a été la planification des actions à entreprendre pour la protection et la perpétuation de l'espèce crocodilienne dans le pays.

- Campagne pour mettre fin au commerce illégal de faune sauvage
La campagne a été lancée en 2010 avec l'intention d'améliorer la connaissance et le soutien actif à la lutte contre le commerce illégal de la faune sauvage et de ses produits, après des autorités portuaires et aériennes, des compagnies aériennes et maritimes, des fournisseurs de services de livraison et autres entités opérant dans les principaux ports maritimes et aériens.
Pour cette campagne, cinq (5) séminaires d'orientation concernant les règles nationales et internationales sur l'ivoire et le commerce de faune sauvage ont été organisés durant la période du rapport, ainsi à Talisay City, Negros occidental, pour l'aéroport international Bacolod Silay ; à Cagayan de Oro, pour l'aéroport international Laguindingan ; à General Santos pour l'aéroport international General Santos et le port de Glan, Sarangani ; à Zamboanga, pour l'aéroport international de Zamboanga City ; et Davao pour l'aéroport international Francisco Bangoy et les autorités/ entités portuaires de Sasa Wharf.
- Premier sommet sur la protection de la faune sauvage
Le DENR-BMB a organisé le tout premier "Sommet sur la protection de la faune sauvage" les 22-23 novembre 2017 à Davao. Sur le thème "Renforcer les partenariats, réduire les crimes sur la faune sauvage", le sommet a rassemblé près de 200 agents de la lutte contre ces crimes et de partenaires de différentes agences/organisations pour : a) échanger/partager les expériences, les leçons retenues et les défis liés à la lutte pour la protection de la faune sauvage ; b) valider la législation en vigueur concernant la faune sauvage dans le pays ; c) s'informer sur les évolutions récentes – projets/programmes/initiatives sur cette législation aux stades international, régional, national et local ; et, d) fournir des recommandations pour affronter les problèmes/défis et renforcer la lutte pour la protection de la faune sauvage dans le pays. Les résultats du sommet ont alimenté le projet du Plan d'action de lutte pour la protection de la faune sauvage (WildLEAP), qui a fait l'objet d'un atelier de consultation nationale le 24 novembre 2016. Ce WildLEAP servira de cadre national pour la lutte contre le commerce illégal de faune sauvage dans le pays en 2017-2028.

16. Singapour

- Des séances régulières d'information CITES sur les procédures CITES concernant l'import/export et la vie sauvage aux Autorités de l'Immigration et points de contrôle de Singapour (avril & octobre 2016 ; avril 2017)
- Participation aux Cours d'enquête sur le trafic d'espèces sauvages par ILEA à Bangkok, Thaïlande (mars et août 2016).

17. Thaïlande

- Le Département des pêches a organisé un atelier d'identification des espèces aquatiques pour les agents du Département, le Département des parcs nationaux et de la conservation de la faune et de la flore sauvages, la police et autres agences concernées, les 22-23 décembre 2016 à Bangkok.
- Le Département des parcs nationaux et de la conservation de la faune et de la flore sauvages a organisé trois formations sur la surveillance du commerce national pour les agents du Département, à Bangkok, Ubon Ratchatani, et Nakhon Srithummarat en mars 2017.

18. Viet Nam

- Coopération avec l'autorité scientifique CITES concernant la formation sur la réglementation CITES et la méthodologie et les techniques légales de prélèvement d'échantillons pour identifier les espèces de faune sauvage objets de commerce illégal (oiseaux, tortues d'eau douce, serpents, bois de rose, etc.) pour les douanes, les gardes forestiers, la police de l'environnement et la police des frontières.
- Organisation d'un atelier de sensibilisation des entreprises de transport sur la réglementation CITES et la protection de la faune sauvage.
- Sélection de 2 agents (de l'organe de gestion CITES et des douanes) devant suivre la formation sur la « réglementation CITES et l'identification du commerce des espèces communes » en Malaisie.

- Coopération avec l'Université de Columbia pour le prélèvement d'échantillons d'ivoire et de corne de rhinocéros pour analyse ADN.
 - Campagne pour la conservation des espèces et la sensibilisation des jeunes générations au Viet Nam.
 - Ouverture d'un nouveau centre pour l'éducation à l'environnement, province de Vinh Phuc.
- e) Autres

20. Indonésie

Activités menées en Indonésie en vue de la mise en œuvre de la CITES, y compris conservation, législation et respect des lois :

- Renouvellement de la loi indonésienne sur la conservation
- Mise à jour de la liste des espèces protégées
- Préparation d'une stratégie nationale pour la lutte contre le commerce illégal de faune sauvage

21. République démocratique populaire Lao

Le gouvernement de Lao (GoL) est fermement engagé à devenir un état de droit d'ici 2020. Ainsi, le GoL poursuit le renforcement de son soutien juridique pour l'application des lois et réglementations sur la faune sauvage. Parmi les instruments récents :

- Le 13 mai 2016, le Premier ministre de RDP Lao a émis un *Arrêté renforçant la rigueur de la gestion et l'inspection de l'exploitation forestière, des bois abattus et du commerce du bois*, Arrêt n° 15/PM (PMO 15) du 13 mai 2016.
- Le 9 juin 2016, la directive n° 0054/MAF, *Expansion et mise en œuvre de l'Arrêté du Premier ministre n° 15*, a été émise par le Ministre de l'Agriculture et des forêts, le Dr. Lien Thiako.
 - Vingt-quatre Articles précis traitent des ressources forestières et de la faune sauvage.
 - Concernant la faune sauvage, l'Article 17 requiert d'agir pour *empêcher rigoureusement la chasse, le transport, l'offre sur le marché local, l'import-export et le transit d'animaux sauvages ou aquatiques ainsi que leurs parties au Laos à destination de pays tiers. L'élevage à des fins commerciales d'animaux aquatiques et de faune sauvage inscrits à l'Annexe I de la CITES – liste d'interdiction de commercialisation – est interdit.*
- Le 19 décembre 2016, la Notice n° 1990/PMO.ED, émise par le bureau du Premier ministre
 - ...comprend et promeut la participation à la prévention et à la lutte contre toute forme de commerce illégal de faune sauvage
 - ...la protection des zones de conservation et de protection nationales contre toute forme de dégradation et d'empiètement.
 - ...limite la chasse et le commerce illégal de faune sauvage et promeut la biodiversité.
 - Étudie des mesures pertinentes pour régler définitivement le problème de l'élevage à des fins commerciales dans le pays d'animaux interdits (élevage de tigres et d'ours), en contradiction avec les conventions internationales.
 - Encourage la recherche de financement et d'assistance technique auprès d'organisations internationales ou étrangères pour le respect des obligations de la RDP Lao dans la prévention et la lutte contre les coupables internationaux de crimes contre la faune sauvage.

En outre, 25 instruments réglementaires ont été délivrés par les autorités provinciales pour clarifier et renforcer les mesures de l'arrêté PMO 15.

22. Myanmar

Sur approbation du gouvernement d'union, le Ministère des Ressources naturelles et de la protection de l'environnement a réformé l'équipe spéciale d'application de la loi nationale sur la faune sauvage le 29 juillet 2016,

23. Singapour

- Collaboration avec les acteurs concernés et les ONG
De décembre 2015 à décembre 2016, Singapour a engagé plusieurs prestataires de services communautaires en ligne (Carousell, Gumtree, ST701 Classifieds et Facebook) pour comprendre leur fonctionnement et la façon dont ils pourraient nous aider dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

- e-permis CITES
Agri-Food & Veterinary Authority (AVA) (Autorités agro-alimentaire et vétérinaire) examine avec l'Autorité de gestion CITES de Suisse et le Secrétariat CITES on CITES l'échange de e-permis avec Singapour.
- Séance de destruction d'ivoire, Singapour
Le 13 juin 2016, Singapour a lancé sa première séance de destruction d'ivoire avec les saisies de plusieurs cargaisons représentant près de 8 tonnes d'ivoire d'éléphant. Le Ministre d'État, M. Desmond Lee, la PDG d'AVA, Mme Tan Poh Hong, le Haut-commissaire britannique, S.E. Scott Wightman, des organisation partenaires comme l'ambassade des États-Unis, les Réserves sauvages de Singapour, l'Autorité de l'immigration et des points de contrôle, les douanes de Singapour et des ONG ont assisté à l'opération. L'ivoire a été détruit par un concasseur industriel, puis incinéré sur un site spécialisé de traitement de déchets avant d'être enterré sur la décharge de Pulau Semakau.
- Quelques cas importants
Quelques exemples de saisies importantes d'espèces sauvages par Singapour :
 - Le 23 juin 2016, les Agents de l'Immigration et des points de contrôle ont trouvé 22 tortues vivantes dans un sac parmi d'autres sacs de produits alimentaires dans le véhicule d'un Singapourien lors d'une vérification de routine à un point de contrôle. Le cas a été transmis à l'AVA pour enquête et poursuites.
 - Le 9 décembre 2016, 2 Vietnamiens ont importé de façon illégale 12 garrulaxes hoamy (*Garrulax canorus*) vivants, espèce inscrites à l'Annexe II CITES II, détectés dans leurs bagages. Les oiseaux étaient cachés dans des conteneurs en acrylique blancs recouverts de vêtements. Les coupables ont été condamnés à six mois d'emprisonnement pour contrebande aux termes de la loi sur les espèces menacées (importation et exportation) et la cruauté envers les animaux.
- Examen des Annexes
Singapour a promulgué la Notification 2016 concernant la loi (Modification d'annexe) sur les espèces menacées (importation et exportation) pour tenir compte de l'ajout de nouvelles espèces (comme le reclassement du perroquet gris d'Afrique et des pangolins, de poissons du bois de rose) sur les Annexes I et II CITES, entrée en vigueur le 2 janvier 2017. L'inclusion des raies mobula et requins (soyeux et renards) entreront en vigueur après 6 et 12 mois, donc les 4 avril 2017 et 4 octobre 2017 respectivement (comme indiqués aux Annexes CITES pour ces espèces). De leur côté, le Brésil et la Colombie avaient aussi ajouté les raies d'eau douce et the pléco zèbre à l'Annexe III CITES, avec entrée en vigueur le 2 janvier 2017 et les amendements ont été publiés comme il se doit.

24. Thaïlande

- Septembre 2016, le Département des parcs nationaux et de la conservation de la faune et de la flore sauvages, en coopération avec le Département des pêches, a lancé une campagne de sensibilisation sur la conservation des hippocampes *in situ*. Parmi les activités prévues, lâché d'hippocampes sur des zones côtières du Parc national Chao Mai Beach, province de Trang.
- Le Département des pêches a rédigé le Plan national d'action pour la gestion et la conservation des requins.

25. Viet Nam

- Signature d'un protocole d'accord (MoU) entre l'Administration forestière et le Chef de la police des frontières du Viet Nam sur le contrôle du commerce d'animaux et de plantes dans les zones frontalières.
- Coopération entre gardes forestiers, police de l'environnement, douanes, police des frontières et surveillance du marché pour la mise en œuvre de la Directive n° 28/CT-TTg du Premier ministre sur les solutions d'urgence pour la prévention et la lutte contre les infractions à la loi concernant la faune sauvage.
- Soumission d'un rapport sur les stocks d'ivoire conformément à la Résolution Conf. 10.10 (Rev CoP17) – Commerce de spécimens d'éléphant
- Soumission d'un rapport sur les cornes de rhinocéros conformément à la Résolution Conf. 9.14 (Rev CoP17) – Conservation et commerce du rhinocéros d'Afrique et d'Asie.
- Soumission du rapport ETIS sur les saisies de produits illégaux pesant plus de 500 kg.
- Envoi de prélèvements ADN d'ivoire et de corne de rhinocéros confisqués au laboratoire de l'Université Columbia

Activités des Représentants régionaux

26. Les Parties membres de l'ASEAN ont été invitées à transmettre l'information sur toute activité liée à la CITES aux représentants régionaux d'Asie lors de la 13th session du Groupe de travail de l'ASEAN sur la CITES et la lutte contre le commerce de la faune sauvage (AWG CITES – WE) qui s'est tenu du 3 au 5 avril 2017.
27. Les Parties de la région ont été contactées par les représentants régionaux d'Asie le 3 mai 2017, afin d'inclure leurs contributions au présent rapport.
28. M. Giyanto a assisté à la 13^e session du Groupe de travail de l'ASEAN sur la Cites et la lutte contre le commerce de la faune sauvage (AWG CITES – WE) à Parapat, Sumatra du nord, Indonésie, du 3 au 5 avril 2017

Coopération régionale

29. Indonésie

- Protocole d'accord entre l'Organe de gestion CITES Indonésie et le Vietnam sur le partage d'information, la sensibilisation du public, le développement de capacités et la formation, la coopération pour la répression.
- Protocole d'accord entre l'Organe de gestion CITES Indonésie et les États-Unis pour la Conservation et la lutte contre le trafic de la faune sauvage - Coopération pour renforcer les capacités de conservation et de gestion de la faune sauvage en Indonésie, et coopérer au niveau régional et mondial.
- Protocole d'accord entre l'Organe de gestion CITES Indonésie et celui de la Chine sur la mise en œuvre de la CITES et la facilitation des processus de vérification et de transparence, échange et communication sur l'information concernant le commerce et la conservation de la faune sauvage ; renforcement de la lutte contre le commerce illégal, non déclaré et non réglementé (UU), y compris échange d'information sur l'utilisation des spécimens confisqués.

30. République démocratique populaire Lao

Le DoFI a défini des protocoles d'accord avec ses homologues de Lao-WEN au Vietnam et en Thaïlande, et l'organe de gestion CITES de la République populaire de Chine. Ils ont été conçus pour renforcer la répression visant le commerce d'espèces protégées. Des rencontres bilatérales annuelles sont organisées avec la Thaïlande et le Vietnam au niveau central et provincial, et des réunions ont eu lieu avec la Chine et le Myanmar aux fins de renforcer la coopération. Un protocole d'accord a été signé entre la RDP Lao et la République d'Afrique du Sud pour renforcer l'action contre le commerce illégal de faune sauvage (septembre 2016).

Bien qu'aucune donnée statistique ne soit disponible actuellement, les rapports des provinces de Lao indiquent que le commerce local, transfrontalier, de faune sauvage connaît une baisse importante là où des accords bilatéraux ont été mis en place.

31. Singapour

- Singapour a participé à une opération d'application de la loi sur la faune, menée par INTERPOL, nom de code "Opération Thunderbird" du 30 janvier 2017 au 19 février 2017. L'Opération encourage les pays participants à sélectionner des espèces précises et à cibler leurs efforts en vue de faire baisser le commerce illégal de ces espèces. Pendant la durée de l'Opération, Singapour a enquêté sur la vente en ligne d'espèces sauvages et a réussi à intercepter 2 tortues charbonnières à pattes rouges et un hérisson auprès du vendeur.
- Entre le 7 et le 10 février 2017, Singapour a reçu la visite de M. Dawud Mume Ali, Directeur-Général et M. Daniel Pawlos Anshebo, Directeur, de *Wildlife Products Trafficking Control*, l'Autorité éthiopienne de contrôle du trafic d'espèces sauvages ou de leurs produits ou l'Autorité de gestion CITES d'Éthiopie. L'objectif de leur visite était de savoir comment Singapour met en application la CITES et comprendre les mesures requises pour réduire le commerce illégal d'espèces sauvages.
- Les 28 et 29 avril 2017, le Secrétariat CITES a entrepris une visite de mission à Singapour, pour observer directement les mesures et activités mises en place par Singapour dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages et d'ivoire. L'invitation a été faite au Secrétariat CITES à la suite du dossier présenté par Singapour pour expliquer l'approche globale de Singapour dans la lutte contre le commerce illégal de l'ivoire et demandant que Singapour ne soit pas inclus dans le processus de Plan d'action national sur l'ivoire (NIAP). Le Secrétariat CITES a constaté l'implication de l'ensemble du gouvernement

dans une approche cohérente, avec tous les organes de répression, l'utilisation de technologies de pointe et l'évaluation des risques pour faire face à ce commerce illégal.

32. Viet Nam

- Atelier sur la lutte contre le crime envers la faune sauvage pour les agents vietnamiens et chinois chargé de la répression dans les zones frontalières.
- Présence au RhoDis®, atelier scientifique sur l'ADN de Rhinocéros en Afrique du Sud avec le soutien du Parc national Kruger et le laboratoire de génétique vétérinaire de l'Université de Pretoria.
- Atelier sur une meilleure coopération dans la lutte contre le crime envers la faune sauvage pour les agents de la répression du Vietnam, de la Chine et de la RDP Lao (12 janvier 2017).
- Rencontre annuelle entre le Viet Nam et la RDP Lao pour suivre les progrès du protocole d'accord concernant la protection des forêts et le contrôle du commerce de faune sauvage (30 août 2016).

Rencontres et ateliers

33. Indonésie

L'Indonésie a assisté aux réunions et ateliers suivants :

- 11e session annuelle de l'ASEAN-WEN, et 12e AEG-CITES, 24-25 mars 2016, Siam Reap, Cambodge
- 66e session du Comité permanent à Genève, Suisse, 11-15 janvier 2016
- 67e session du Comité permanent à Johannesburg, Afrique du Sud, 23 septembre 2016
- 17e Conférence des Parties CITES à Johannesburg, Afrique du Sud, 24 sept. – 5 octobre 2016
- 68e session du Comité permanent à Johannesburg, Afrique du Sud, 4 octobre 2016
- Atelier sur la CITES et les moyens de subsistance, George, Afrique du Sud, 23-25 novembre 2016
- Cours pour les enquêteurs sur le trafic de faune sauvage, 27 février-10 mars 2017, ILEA Training, Bangkok
- ESABII formation de formateurs sur la réglementation CITES et l'identification des espèces menacées, Kuala Lumpur, Malaisie, 31 janvier-3 février 2017
- 5e session plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES-5) à Bonn, Allemagne, 7-10 mars 2017
- Atelier de consultation sur le Contrôle du commerce de spécimens CITES issus d'élevage captif en ranch, au Royaume Uni, 29-30 mars 2017
- Accueil de la 13e réunion du groupe de travail de l'ASEAN sur la Cites et la protection de la faune sauvage (AWG CITES – WE) à Parapat, Sumatera du Nord, Indonésie, 3-5 avril 2017
- Accueil de la réunion des États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Asie à Djakarta, Indonésie, 18-20 avril 2017
- L'équipe spéciale CITES pour les tortues terrestres et tortues d'eau douce au Jardin zoologique de Singapour, Singapour, 25-27 avril 2017
- Atelier ACNP pour les serpents, Kuala Lumpur, Malaisie, 3-4 mai 2017
- Atelier international sur le plan d'action et les stratégies de conservation du calao à casque rond, Serawak, Malaisie 19-20 mai 2017

34. République démocratique populaire Lao

Le personnel du DoFI et du PoFI, soit 38 personnes (dont 6 femmes) ont assisté à 19 ateliers internationaux :

- COP 17 CITES, Afrique du Sud
- INTERPOL, rencontre régionale de soutien aux enquêtes sur la faune sauvage, Bhutan
- Rencontre de suivi des saisies d'ivoire (COBRA), Thaïlande
- UNODC, commerce illégal de faune sauvage, Thaïlande
- Réseau ASEAN de répression du commerce de faune sauvage, Cambodge
- Conférence de Hanoï sur le commerce illégal de faune sauvage, Vietnam
- Groupe de travail ASEAN sur la CITES et la protection de la faune sauvage, Indonésie

35. Philippines

- 17^e session de la Conférence des Parties (CITES-CoP17), 24 septembre-5 octobre, 2016 au Centre des congrès Sandton, Johannesburg, Afrique du Sud.

La délégation des Philippines à la CoP17 CITES comptait 13 membres du Département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR), le DFA, une organisation non gouvernementale et le secteur des entreprises. Le sous-secrétaire du DENR, Ernesto D. Adobo, Jr. présidait la délégation. Parmi les résultats de la COP17 CITES : adoption de 39 résolutions nouvelles ou amendées et 351 décisions, nouvelles ou amendées, notamment l'obligation pour les Parties à la CITES de faire rapport sur le commerce illégal d'espèces inscrites à la CITES avant le 31 octobre 2017 pour les données de 2016 ; et l'inscription de quelque 500 espèces supplémentaires, dont des espèces marines et des espèces de bois (300+) qui met leur commerce sous le contrôle de la CITES.

- 13^e réunion du groupe de travail ASEAN sur la CITES et la protection de la faune sauvage
Le Département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR), a participé via le Bureau de gestion de la biodiversité (BMB), à la 13^e réunion du groupe de travail ASEAN sur la CITES et la protection de la faune sauvage, du 3-5 avril 2017 à Parapat, Sumatra du Sud, Indonésie.

C'était la première fois que la CITES et les agents de répression de l'ASEAN se réunissaient en un groupe de travail (AWG) avec les hauts fonctionnaires du service forestiers de l'ASEAN (ASOF). Cette réunion est issue des rencontres, alors régulières (annuelles) du Réseau ASEAN pour l'application de la loi sur la faune sauvage (*Wildlife Enforcement Network* WEN) et du groupe d'experts de l'ASEAN (AEG) sur la CITES. Ces deux derniers (WEN et AEG) ont été fondus pour devenir l'AWG sur la CITES et l'application de la loi sur la faune sauvage, décision prise lors de la 18^e réunion de l'ASOF.

Comme les années précédentes, la réunion a fourni aux autorités concernées des États membres de l'ASEAN (AMS) l'occasion d'échanger des informations sur les évolutions actuelles et de débattre des problèmes liés à la protection de la faune sauvage contre le trafic et à l'application de la réglementation CITES dans chacun de ces pays et dans la région ; de promouvoir une meilleure coordination et collaboration entre et parmi les autorités policières et les autorités CITES dans la région ; et de maintenir la solidarité entre États membres de l'ASEAN.

36. Singapour

- La 26^e réunion du Groupe de travail Interpol contre la criminalité liée aux espèces sauvages, Singapour, 23-27 novembre 2015
- Atelier et lancement du Guide de l'ASEAN sur la Coopération juridique pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, Jakarta, Indonésie, 27-28 janvier 2016
- La 11^e réunion du Réseau ASEAN pour l'application de la loi sur la faune sauvage (ASEAN WEN) et la 12^e du Groupe d'experts de l'ASEAN sur la Cites (ASEAN AEG) au Cambodge, 22-25 mars 2016
- Réunion de la Commission A de la conférence ASEANAPOL en Malaisie, 26-27 juillet 2016
- Rencontre régionale Interpol enquête et analyse de cas (RIACM) sur les reptiles à Singapour, 27- 29 juillet 2016
- 17^e session de la Conférence des Parties à la CITES (COP17), 23 sept. - 6 oct. 2016
- Conférence de Hanoï sur le commerce illégal de faune sauvage, Vietnam, 16-18 nov. 2016
- Opération PAWS II Interpol : rencontre régionale de soutien aux enquêtes, 28-30 nov. 2016
- Réunion des forces de répression interrégionales pour la faune sauvage (Wildlife Inter-Regional Enforcement, WIRE) en Thaïlande, 29 nov.- 2 déc. 2016
- 13^e session du Groupe de travail de l'ASEAN sur la CITES et la protection de la faune sauvage (AWG-CITES et WE), Parapat, Sumatra du Nord, Indonésie, 3-5 avril 2017
- Réunion de l'équipe spéciale CITES pour les tortues terrestres et tortues d'eau douce, Singapour, 25-27 avril 2017

37. Thaïlande

La Thaïlande a assisté aux réunion et ateliers suivants :

- 11^e réunion annuelle du Réseau ASEAN pour l'application de la loi sur la faune sauvage (ASEAN WEN), Siem Reap, Cambodge, 22-23 mars 2016
- 12^e réunion du Groupe d'experts de l'ASEAN sur la Cites (ASEAN AEG), Siem Reap, Cambodge, 24-25 mars 2016
- 67^e session du Comité permanent, Johannesburg, Afrique du Sud, 23 septembre 2016
- 17^e session de la Conférence des Parties CITES (CoP17), Johannesburg, Afrique du Sud, 24 septembre - 4 octobre 2016
- 68^e session Comité permanent, Johannesburg, Afrique du Sud, 4 octobre 2016

- ESABII, Formation de formateurs sur la réglementation CITES et l'identification des espèces menacées, Kuala Lumpur, Malaisie, 31 janvier - 3 février 2017
- Réunion des États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Asie, Jakarta, Indonésie, 18-20 avril 2017
- 13^e réunion du Groupe de travail ASEAN sur la CITES, Parapat, Indonésie, 4-5 avril 2017
- Réunion de l'équipe spéciale CITES pour les tortues terrestres et tortues d'eau douce, Singapour, 25-27 avril 2017
- Atelier Expert sur les Avis de commerce non préjudiciable pour les serpents inscrits à la CITES, Kuala Lumpur, 3-4 mai 2017
- Atelier sur le plan d'action et les stratégies de conservation du calao à casque rond, Sarawak, Malaisie, 19-20 mai 2017

38. Viet Nam

- Accueille et organise la 3^e Conférence Internationale sur le commerce de la faune sauvage (IWTC) à Hanoï (17-18 novembre 2016) avec 40 délégués et de nombreuses ONG.
- Présent à la CoP17 en Afrique du Sud.